

Action N° 2	Performance et Innovations agronomiques et environnementales dans les territoires et les filières
Chef de projet	VINATIER Jean Marie, Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes, Chef de service,
Contributions aux actions de référence	A - Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement ARCO 1 ; 2, 3 => 20% ARCO 5 et 6 10% B - Conception et conduite de systèmes de production diversifiés et économiquement viables dans tous les territoires, basés sur les principes de l'agro-écologie en valorisant l'approche systémique ARCO B1 : 20%
Contribution aux priorités thématiques	Cette action concourt aux thématiques 1 pour 80% et 2 pour 20%
Contexte	<p>Rhône-Alpes est une des régions les plus diversifiées dans ses systèmes de production et ses territoires. Cette spécificité lui confère à la fois la présence de nombreuses zones à handicaps naturels valorisant généralement une forte attractivité touristique ainsi que des produits agricoles locaux (souvent sous SIQO) mais aussi des filières fortes et territorialement implantées visant le marché international.</p> <p>Sa forte urbanisation est également associée à des demandes sociétales qui s'expriment fortement (qualité des paysages et des milieux, services de proximité périurbains,...)</p> <p>D'autre part, le changement climatique impacte déjà largement la région, par une méditerranéisation progressive de son climat.</p> <p>Sa forte urbanisation est également associée à des demandes sociétales qui s'expriment fortement (qualité des paysages et des milieux, services de proximité périurbains, ...).</p> <p>Parallèlement, le contexte national de « réglementation » des enjeux environnementaux ; lois Grenelle - Schéma Régionaux Climat-Air-Energie (SRCAE), Schéma Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE), Captages prioritaires Grenelle, Etudes Volumes Prélevables, Réglementation sur les Zones humides, Directive nitrate, ...) induit et superpose des zonages de contraintes qui ont du mal à être acceptés et intégrés par les agriculteurs.</p> <p>Dans ce contexte complexe et avec l'appui des Chambres d'Agriculture, certains agriculteurs, souvent pionniers et créateurs d'innovation, testent des pratiques et des systèmes de culture (cultures sous couvert, économies d'énergie...) mettant l'agronomie au service d'une production allant dans le sens de cet esprit pragmatique et positif (Tech&Bio, Appui à l'AB, Techniques Alternatives...).</p> <p>Les modalités locales d'accompagnement des agriculteurs dans ces démarches sont adaptées selon les compétences particulières des agents et l'historique des territoires. Les conseillers agronomie des chambres repèrent identifient des pistes initiées individuellement et au plan local. Leur expertise est ensuite mobilisée pour en valider la mise en œuvre et en apprécier l'intérêt d'abord sur le plan environnemental.</p> <p>Ce sont alors des éléments de base qui pourraient permettre d'initier des démarches agro-écologiques (double ou triple performance).</p>

	<p>La constitution dans un second temps de collectifs autour de ces pratiques pourra alors intervenir en s'appuyant prioritairement sur les conseillers territoriaux (partie prenante de l'action élémentaire 5) sous réserve que les agriculteurs y trouvent un intérêt économique direct ou indirect.</p> <p>La constitution de groupes qui pourraient s'apparenter à des GIEE s'inscrit alors dans un horizon plus éloigné.</p>
Finalité	<p>Dans ce double contexte, ce projet vise à promouvoir cette approche agro écologique, globale, positive et viable au sein des systèmes de production et les territoires rendant compatibles économie, qualité du travail et enjeux environnementaux.</p> <p>Par la mise en avant (détection et diffusion) de pratiques innovantes, cette approche nous paraît la seule susceptible d'être acceptable par les agriculteurs de façon durable.</p>
Objectifs opérationnels	<p>A. <i>ACTIONS NON ZONNEES:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter, élaborer, promouvoir, évaluer et capitaliser des systèmes de culture et de production viables, à impact réduits à positifs sur le milieu et / ou permettant de s'adapter aux modifications climatiques - Mettre en place et accompagner des démarches collectives de progrès répondant aux enjeux agro environnementaux - Paramétrer des Outils d'Aide à la Décision (OAD) favorisant la prise en compte des démarches agro écologiques dans les exploitations agricoles
	<p>B. <i>ZONES A ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Coordonner et promouvoir la mise en place des programmes d'action collectives territoriales visant à mettre en œuvre des pratiques agricoles viables, vivables et compatibles avec les différents enjeux environnementaux déterminés (eau, sol, biodiversité, ...)</i> - Sensibiliser et informer sur les démarches et pratiques agro écologiques, dans le cadre d'opérations collectives,
Indicateurs de résultats	<p>Nous nous attacherons à évaluer cette action sur la base des indicateurs suivants :</p> <p>A. Actions non zonées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire de systèmes de productions innovants évalués et capitalisés, en lien avec notre observatoire de l'agriculture Rhône Alpes (cf. fiche économie) => Etat T0 = 0 ; T1 /2 programme : 10/12 T fin : 20 à 25. - Nombre de groupes de suivi à finalité agro-environnementale de type GIEE => T0 = 0 ; T 1/2 : 7, T final : 15 - Labellisation des Référentiels régionaux pédologiques : T0 : 4/8 T1/2 6/8, TF 8/8. <p>B. Territoires à enjeux à implication Chambre d'Agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de PAEC (eau, biodiversité, systèmes mis en place) 2013 : 0 ; T1/2 : 3; T final 5 - Nombre de programmes d'actions Captages : T 0 (à établir) ; T1/2 : T0+10 ; TF : T0+

	<p>20 (le plus souvent hors programme PRDAR qui n'a porté que l'émergence)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contrats de corridors : T0=1 ; T1/2: +1 (test de méthode) ; T final : 2 ou 3 selon accompagnement de la Région Rhône Alpes. (pour analyse et retour d'expérience). - ...
Cibles	Ensemble des agriculteurs et territoires de Rhône-Alpes, avec ciblage préférentiel sur les territoires à enjeux environnementaux (Objectif Opérationnel B)
Contenu du projet	<p>A. Actions non zonées</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Double performance Economique et environnementale : Réaliser un état des lieux, une veille et une consolidation des références locales Détecter, susciter ou consolider la mise en place de systèmes de production et de pratique, rendant compatibles un « optimum agro économique » et un « optimum agro environnemental » dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de prise en compte de la biodiversité ordinaire Mettre en place et animer des groupes d'agriculteurs innovants à finalité agronomique (GIEE, groupes phyto, ...) b. Biomasse et Energie Animer Pole Biomasse et Energie Rhône-Alpes (PoBE) et organiser le programme d'action interOPA sur la transition énergétique Réaliser des actions collectives d'appui aux agriculteurs dans ce secteur c. Enjeu Sol : Valoriser le Référentiel Régional Pédologique Construire un module de formation à destination des agriculteurs d. Enjeu EAU : Coordonner et animer le groupe hydraulique et irrigation Mettre en place un observatoire des projets de mobilisation de la ressource en eau Initier et mettre en place des actions collectives de mobilisation et de gestion économes des ressources en eau.
Contenu du projet	<p>B. Zones a enjeux environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> a. MAEC Coordonner régionalement la mise en place des MAEC Construire les programmes d'action territoriaux b. Directive nitrate Coordonner et animer la cellule régionale Nitrate ainsi que capitaliser les références Animer et sensibiliser les agriculteurs dans les zones vulnérables c. Biodiversité Coordonner et animer la cellule régionale Etablir les modalités d'actions locales

Animer et sensibiliser les agriculteurs sur les projets locaux (TVB, contrats de corridors, ...)
 Mise en place de projets territoriaux (MAEC biodiversité, ...)

d. Captages prioritaires

Coordonner et animer la cellule régionale
 Construire un référentiel régional des actions mises en place

e. Lutte contre l'érosion des sols

Proposer une méthode concertée d'intervention auprès des collectivités

Nb1 : des actions de formation-sensibilisation sur les pratiques agro-écologiques à mettre en œuvre dans chacun de ces domaines seront prises en compte par le Fond d'Assurance Formation VIVEA.

Nb2 : Compte tenu de hétérogénéité de ces thématiques il n'est pas possible de construire un calendrier commun de réalisation des tâches. Une phase d'état des lieux est en cours sur le volet A ;.

Le volet B quant à lui est finalisé sur l'émergence d'actions qui se finalisent dans des plans d'action portés par des partenaires locaux hors financement PRDAR. Chacun d'eux porte ensuite son propre échéancier lié à sa dynamique projet (thèmes, acteurs, financements). Dans ce cadre chacun des territoires de projet obéit à un schéma de mise en œuvre classique

7 à 10 ans				
	0 à 2 ans	1 an	1 à 2 ans	4 à 5
Emergence				
Diagnostic				
Elaboration plan d'action				
Mise en œuvre du plan d'action				
	Total PRDAR ←————→	Prestations ←————→	PRDAR en cofinancer ←————→	

Indicateurs de réalisation

- Nombre de groupes d'agriculteurs innovants suivis par les Chambres : (Type GIEE, Phyto, TCS, ...) : T0 (inventaire en cours 7 à 10) ; T1/2 : T0+ 5 TF : T0+ 10 (en cumul)
- Nombre de dossiers de candidature PAEC déposés avec participation Chambres T0 : 0, T1/2 5, TF 7.
- Capitalisation des systèmes dans l'observatoire de l'agriculture Rhône-Alpes (cf. fiche économique) => T0 : 0 ; T1/2 10 fiches ; T final : 25 fiches
- Nombre de programmes d'action territoriaux (Captages, corridors, zones humides,...) T0 #30 (inventaire en cours avril 2014-) ; T1/2 : 40 - TF 50. la phase réalisation et suivi est prise en compte par des financements autres que le CASDAR (Agence de l'eau, Région, Europe)

Productions prévues	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des actions menées dans les ChA (Agro écologie, Biodiversité) - Observatoire des projets d'irrigation - Mis en ligne des référentiels régionaux pédologiques en cours de labellisation (01, 38, 73, 74) - Monographie des exploitations agro écologiques innovantes en Rhône-Alpes (enrichissement progressif d'un référentiel) en lien avec l'observatoire de l'agriculture Rhône-Alpes - Programme d'action du PoBE
Communication et diffusion des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Observatoire de l'Agriculture Rhône-Alpes - Espace collaboratif et espace public Synagri
Réalisateurs	Chambres d'agriculture de Rhône-Alpes ; CdF RAA
Partenaires	<p>Des partenariats institutionnels existent depuis plusieurs années dans la conduite locale des actions opérationnelles : cofinancements réguliers par la Région Rhône-Alpes, ADEME, Agences de l'eau,</p> <p>Ces Co-financeurs sont fréquemment associés au pilotage local de l'action au même titre que l'Etat (DRAAF et DREAL),</p> <p>Sur le terrain nous mobilisons régulièrement les compétences et appuis des Instituts techniques,</p> <p>Enfin on notera que la construction du partenariat RID Rhône Alpes (AE1) contribue aussi à « alimenter » les projets (via PEP, PSDR, Plateforme « produits et Territoires »)</p>
Modalités de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Commission agronomie et environnement de la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes - Groupe EAU régional - Pôle Biomasse et Energie Rhône Alpes - COREAM MAET
Contribution à l'innovation	<p>Cette action est par définition centrée sur la « détection et promotion » des innovations agronomiques et environnementales.</p> <p>Elle est complémentaire à l'action PRDAR « AGRI RID Rhône-Alpes », qui est plus spécifique aux volets « qualification et valorisation » des références correspondantes.</p>

Moyens consacrés à l'action en **2014**

Moyens humains	12.45 ETP
Moyens financiers	<p>Coût total de l'action : 1167.01 K €</p> <p>Montant des crédits CASDAR : 608.71 K €</p> <p>Taux CasDar : 52 % du coût total.</p> <p>Autres financeurs : Chambre d'Agriculture (TAFNB), Conseils généraux, Conseils régionaux, Offices, Etat (autres sources), Union Européenne, Produits propres (prestations de services, ventes...), Autres.</p>